

Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 24/04/2026

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Membres en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Kristelle BILLARD, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Auxane MONTEIL, Ludivine TREBUCHON, Clément MEYSSONNIER, Rolande CHAUDESAIGUES, Romain DUFOUR, Virginie DELON, Anne FARGES, Fabrice HANQUEZ, Ludovic BRINGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Jacqueline LIZZANA

DE_040_2026 - Objet : Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'issue des élections municipales et conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts une commission communales des impôts directs doit être instituée.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque années son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

La désignation des commissaires doit être effectuées par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré propose les noms suivants :

Commissaires titulaires :

Madame Rolande CHAUDESAIGUES route de Coste Ebesse 48700 Monts-de-Randon

Monsieur VELAY Yvan La Villedieu 48700 MONTs-DE-RANDON

Madame FARGES Anne Village Estables 48700 MONTs-DE-RANDON

Madame ROUSSET Nicole Les Salhens – 48700 MONTS-DERANDON

Madame VIDAL Andrée Village Servièrès 48000 MONTS-DE-RANDON

Monsieur TARDIEU Philippe Village Estables 48700 MONTS-DE-RANDON

Madame PUGNET Danièle Village Saint-Amans 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur BAYLE Gilles Les Guillarondes 48700 MONTS-DE-RANDON

Madame GERBAL Gisèle La Roche 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur ROMAIN Robert L'Espinass 48000 MONTS-DE-RANDON

Monsieur BONNAL Michel Le Monteil 48700 MONTS-DE-RANDON

Madame DELMAS Géraldine Vitrolles 48700 MONTS-DE-RANDON

Commissaires suppléants :

Monsieur BOULARD Franck Malassagne 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur CHAUDESAYGUES Yves Les Guillarondes 48700 MONTS-DE-RANDON

Madame LE ROY Marie-Louise Route des Salhens Saint-Amans 48700
MONTS-DE-RANDON

Monsieur NURIT Joël La Villedieu 48700 MONTS-DE-RANDON

Madame PONS Brigitte Le Plan des Treize vents 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur CRUVELIER Gérard Côte de Cheyrouses 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur JOURDAN Thierry Coulagnes-Hautes 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur MEYSSONNIER Guy Le Moulhet 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur RECOULIN Régis Les Andes 48000 SERVIERES

Monsieur BROUSSE Gilles2, square de la Seille 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Madame JOURDAN Marie-France Placette de la Cure 48700 MONTS-DE-RANDON

Monsieur CAUSSE Bruno Chauvets- 48000 SERVIERES

La Secrétaire,

Jacqueline LIZZANA

Pour copie conforme,
Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>